

Crans-Montana

La région mobilise ses énergies

La région de Crans-Montana est constituée du territoire des six communes valaisannes d'Icogne, Lens, Chermignon, Montana, Randogne et Mollens. Ces communes travaillent ensemble depuis de nombreuses années, notamment dans le cadre du projet pilote du Plan d'Action Environnement Santé (PAES) de la Confédération, puis sur le Plan Directeur intercommunal (PDi) et désormais sur le processus Cité de l'énergie. Réunies au sein de l'Association des Communes de Crans-Montana (ACCM), les six communes du Haut-Plateau constituent une unité territoriale formée par les villages et la station touristique de Crans-Montana. L'Association des Communes de Crans-Montana est la première région labellisée Cité de l'énergie en Suisse romande.



De l'énergie du territoire...

Dans le cadre du programme de politique énergétique validé par les six communes, un Plan directeur de

l'énergie va être élaboré afin de déterminer les lignes directrices en matière de gestion de l'énergie sur le territoire intercommunal. Cet instrument a pour but de fixer les grands axes de la planification énergétique intercommunale. Après l'établissement d'un bilan énergétique avec définition d'indicateurs, le potentiel énergétique (énergies renouvelables, secteurs prioritaires, chauffage de réseau, biogaz, etc.) sera identifié et des mesures d'efficacité énergétique proposées.

Certaines mesures sont déjà en vigueur. Ainsi, le standard MINERGIE est visé pour les nouveaux bâtiments communaux et intercommunaux. De nombreux bâtiments communaux récemment construits ou rénovés utilisent des énergies renouvelables pour le chauffage. L'école de Flanthey à Lens est alimentée à 30% par le solaire, l'église de Montana-Village à près de 40% tandis que le home de Lens l'est à 60% pour l'eau chaude sa-

nitaire. A Montana, l'école de Corin est chauffée à 100% par la géothermie et le centre scolaire des Martelles de Chermignon à 100% par du solaire et du bois.

... aux particuliers

Parmi les mesures phares du programme de politique énergétique, la création en 2009 d'un poste de délégué à l'énergie permet d'assurer le suivi du plan d'action, et de répondre aux besoins des services communaux et de la population en matière de conseils et d'information sur l'énergie. Cette personne est chargée également du contrôle énergétique des bâtiments pour les privés et les professionnels. Les communes n'ont cependant pas attendu le label Cité de l'énergie pour donner un coup de pouce aux projets exemplaires des privés. A Icogne, sur la base d'un règlement visant à promouvoir l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie et à encourager le recours aux énergies indigènes et renouvelables, les particuliers bénéficient de soutiens financiers pour l'installation de chauffage à bois ou de capteurs solaires, le remplacement d'une chaudière ou encore la rénovation d'un bâtiment. En 2008, Lens, Icogne et Montana ont mis à disposition Fr. 47'500.- pour subventionner des analyses thermographiques ou des installations solaires thermiques.

A Montana-Village, l'église est chauffée par le soleil





Mobilité: des communes en marche

Les six communes disposent d'une planification du trafic avec le plan sectoriel de mobilité (PSM), élaboré de manière participative dans le cadre du PAES, qui donne les lignes directrices pour maîtriser les problèmes de circulation dans la région. Le PSM prévoit la création de zones piétonnes aux centres de Crans et de Montana, une offre de parkings coordonnée au niveau intercommunal, la réorganisation des transports publics et des accès, ainsi que des mesures visant une meilleure gestion de la mobilité par les aménagements et la police. Une zone de rencontre a été créée à Montana et une zone 30 km/h à Crans. L'approche participative a permis de limiter à une seule les oppositions lors de la mise à l'enquête publique de ces mesures. En parallèle, les six communes se sont dotées d'un réseau piétonnier bien développé, sécurisé, signalisé et promu par Crans-Montana-Tourisme. L'ensemble du projet d'urbanisation, de mobilité et d'aménagement de la station a été distingué par une mention au prix 2009 de l'ASPAN-SO (Association suisse pour l'aménagement national – section Suisse occidentale).

Une nouvelle dimension, la communication

Par son journal «Sixième Dimension» (www.sixieme-dimension.ch), Crans-Montana informe la population des actions relatives à l'énergie et à la mobilité. Un encart est régulièrement consacré au label Cité de l'énergie. Ce bimestriel gratuit est distribué à 8'500 exemplaires à l'ensemble des résidents. Pour réaliser ce journal d'actualités locales, une personne est employée à 40%. Les articles sont également rédigés par des journalistes professionnels. Pour faire part de son avis, émettre des idées, échanger des expériences, les citoyens jouissent en plus d'une

plateforme internet de communication, un blog du même nom que le journal, parfaitement complémentaire de ce dernier. Il couvre l'actualité de la station. Une personne est employée à environ 10% pour assurer son bon développement. En moyenne, 800 visiteurs par jour consultent le blog.

Priorité à la mobilité douce dans la station



Crans-Montana en chiffres

Nombre de communes de la région: 6
(Chermignon, Icoigne, Lens, Mollens, Montana, Randogne)
Population: 13'549 habitants, 55'000 en haute saison
Superficie: 98.45 km²
Altitude: de 500m à 3000m

Contacts

Association des Communes de Crans-Montana (ACCM)
Route de la Moubra 66
3963 Crans-Montana
Tél. +41 27 486 87 88
Fax +41 27 486 87 89
www.cransmontana.ch

Conseillère Cité de l'énergie

Sonia Morand
arcalpin
Av. de la Gare 41, cp,
1950 Sion 2
Tél. 027 323 19 23
sonia.morand@arcalpin.ch

Rédaction

Matthieu Chenal
05.09

Le label Cité de l'énergie®

Le label Cité de l'énergie est décerné aux communes, grandes ou petites, réalisant un certain nombre d'actions efficaces dans les domaines suivants: aménagement du territoire et constructions, bâtiments et installations communales, approvisionnement et dépollution, mobilité et transports, organisation interne, information et coopération.

SuisseEnergie pour les communes

SuisseEnergie pour les communes est le programme d'encouragement de SuisseEnergie destiné aux communes désireuses de mener une politique énergétique cohérente et durable. Les communes actives peuvent devenir partenaires de SuisseEnergie pour les communes et bénéficier d'échanges d'expériences réguliers, de conseils, d'informations, de soutien financier ainsi que de la mise à disposition d'instruments d'application pratique.

SuisseEnergie pour les communes

c/o Bio-Eco Sàrl · Rue du Prieuré 2 · CH - 1304 Cossonay
T 021 861 00 96 · F 021 862 13 25 · info@bio-eco.ch
www.citedelenergie.ch · www.suisse-energie.ch